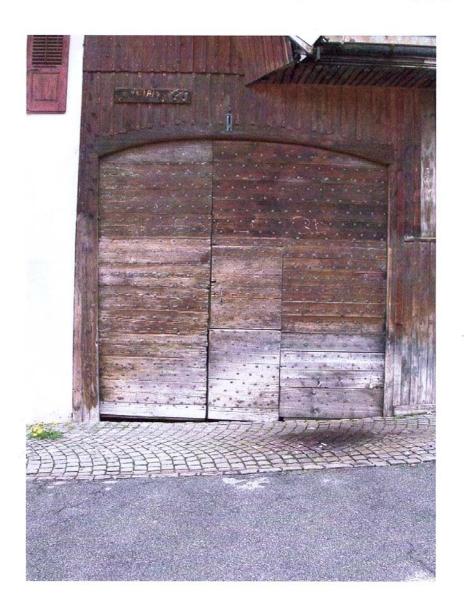
Mise en page Rémy Rochat

L'INVENTAIRE BENOÎT DE 1766



Editions Le Pèlerin

Mise en page Rémy Rochat

Collection « Etudes et documents » No 275

L'INVENTAIRE BENOÎT DE 1766

Réalisé par divers dont Benjamin Golay, secrétaire du Consistoire et de la commune du Chenit, original aux archives de cette dernière sous la cote EC 50

Editions Le Pèlerin

Introduction

L'inventaire Benoit, issu des archives de la commune du Chenit, est un document important qui offre de plonger en plein dans les débuts de la seconde partie du XVIIIe siècle, alors que l'horlogerie a déjà pris pied de manière solide dans la région.

Cet inventaire permettra surtout, par lui-même et par les recherches qu'il nous demande, de faire connaissance avec la famille Benoît du Chenit. Deux auteurs locaux en ont parlé, avec une précision qui semble toute relative, Lucien Reymond et Hector Golay.

Lucien Reymond dit ceci:

En 1720 environ, Etienne Benoît, proscrit français venant du Vivarais¹, arriva dans la contrée et donna les coupes employées pour la communion contre la bourgeoisie du Chenit. Il fut d'abord aubergiste au Sentier. Plus tard (en 1760), il bâtit la maison des Places², d'où ses descendants sont allés sur le Crêt.

Cette famille est notre sœur cadette; Etienne Benoît est le dernier défricheur étranger venu dans notre contrée. Ainsi fut terminée cette colonisation, commencée en 1304 par Perrinet Bron. Elle a été laborieuse, lente dans les premiers siècles, et rapide dans sa dernière période. Je suis loin de vouloir jeter le blâme à nos illustres réformateur, mais je ne puis m'empêcher de faire remarquer ici un singulier rapprochement. Tandis que notre vallée commençait à être défrichée par des protestants fugitifs et persécutés, la partie française du même vallon, appelée Bois-d'Amont, se peuplait de catholiques genevois fuyant le courroux de Calvin et le bûcher de Servet fumant en Plainpalais³.

Propos d'Hector Golay:

Enfin, pour clôturer la série de nos anciennes familles bourgeoises, il nous reste à mentionner l'arrivée au Chenit, en 1725, d'Etienne Benoît, chassé du Vivarais par les dragonnades. « La famille Benoît est notre sœur cadette », écrit Lucien Reymond; « épave de la guerre des Camisards » et de ses suites, elle apportait dans son écu de famille, larmes et fleurs sanglantes, un dernier témoignage de la France persécutée.

Etienne Benoît se fixa au-dessus du Sentier – les Places – où une localité voisine a gardé le nom de Combe-à-Etienne; puis la famille vint s'établir sur le Crêt-de-l'Orient, où elle est encore représentée; la plus nombreuse partie de cette descendance a quitté la Vallée⁴.

_

¹ Note de l'auteur : L'ancien Vivarais fait partie aujourd'hui du département de l'Ardèche.

² Note de l'auteur : Cette maison s'appelle aussi Chez-Jacques Abram. Il ne faut pas la confondre avec les Places, à bise de l'Abbaye. Ce mot dérive de faulde ou place à charbon.

³ Lucien Reymond, Notice de 1864, pp. 54-55.

⁴ Hector Golay, les familles de la Vallée de Joux, 1906, p. 35.

On ignore les sources de nos deux compères. Nos recherches donnent d'autres pistes.

Mais disons d'abord que la famille Benoît, en dépit de ce qu'il y ait eu pour le moins 5 garçons et 4 filles, ne prospéra pas ainsi qu'on aurait pu le penser. Par exemple dans le recensement 1785 figurant dans l'ouvrage du juge Nicole, ne trouve-t-on pour cette famille que :

Henri Benoît, devant la Côte soit Piguet-Dessous, 3 personnes.

Jaques-David Benoît, Le Brassus ou Bas du Chenit, 4 personnes.

Et c'est tout. Il y aurait ainsi eu à l'époque seulement 3 enfants du nom de Benoît, si l'on compte que les adultes aient déjà représenté 4 personnes du recensement. C'est maigre!

Chose à remarquer, il n'y a aucun Benoît sur le Crêt ni même à l'Orient ou au Sentier.

L'arbre généalogique Jean-Luc Aubert de Genève, nous donne bien une septantaine de Benoît, preuve que la famille s'est quand même développée, mais avant tout, il semble, au-delà du Mont-Tendre. Se peut-il aussi que cette généalogie implique des Benoît qui ne seraient pas originaires du Chenit et que l'on aurait retrouvé par exemple à l'extérieur, issus d'émigrés partis de France en même temps qu'Isaac Benoît, à la fin du premier quart du XVIIIe siècle, lors des mêmes « dragonnades » ?

On découvre dans le registre des mariages de la paroisse du Sentier (ACV, 126/13, photocopies⁵), p. 251, la notation suivante :

Isaac fils de fut (feu) Jean Paul Benoît réfugié du vivaret et Magdelaine fille de David Le Coultre du Chenit le 11^e 8bre 1726, habillé le sus dit Isaac et armé conformément au mandat souverain comme témoignage m'en a été produit du Sr. Lieutenant Le Coultre.

Dans le registre des confirmations (ACV 126/13, photocopies⁶), on trouve la confirmation de Pâques 1743 (p. 42) de Suzanne fille d'honorable Isaac Benoît, et la confirmation de Pâques 1746 (p. 45), d'Anne Marie fille d'Isaac Benoît du Vivaré.

p. 46. Reçu après la fête de Pâques, le 13 avril 1747, Pierre Nicolaz Benoît.

A la page 51, pour Pâques 1749 on lit :

David, fils d'Isaac Benoît, réfugié, le dit David, si embarrassé dans l'expression, qu'à peine peut-il être entendu⁷, cependant en bon sens. ... David Benoît.

p. 55. Admis à Pâques 1751, Jean Marc d'Isaac Benoît8.

⁵ L'original de ce registre est déposé aux archives du village du Sentier où il constitue une pièce essentielle, pour l'heure sous l'œil vigilant de l'archiviste Claude Karlen qui nous en a offert les photocopies et le CD. Merci à lui.

⁶ Même remarque que dessus.

⁷ Timide ou diminué?

- p. 58. Admis à Pâques 1753, Jeanne Charlotte d'Isaac Benoît.
- p. 61. Admis à Pâques 1756, Elisée d'Isaac Benoît.
- p. 64. Admis à Pâques 1758, Jaques Benoît.
- p. 66. Admis à Pâques 1759, Livie du sr. Isaac Benoît.

Sauf omission, le couple Benoît-Le Coultre aurait donc eu 9 enfants, tous nés à la Vallée.

Chose assez particulière, Isaac Benoît, peut-être le dernier protestant réfugié dans notre région suite à des persécutions dans son pays natal, devait lier son nom à la famille Le Coultre, elle aussi protestante et réfugiée, mais cela plus d'un siècle et demi auparavant, au milieu du XVIe siècle.

Est-ce pur hasard, ou nos anciens huguenots gardaient-ils encore le souvenir de leur ancienne origine qui auraient tissé certains liens entre eux ?

Isaac Benoît décède à la fin d'avril 1766, en même temps que deux de ses fils, Nicolas et Jaques. Il ne fait presque aucun doute qu'il s'agisse ici d'une maladie contagieuse qu'il reste à désigner précisément. Le prouverait la note suivante, page 31 de l'inventaire :

Plus ils ont indiqué avoir vendu du vin à 30 batz dès la mort du père qu'ils ont employés à la maison et pour les malades.

Des malades parmi lesquels peut-être les deux fils condamnés eux aussi à mourir, et d'autres membres de la famille qui ont pu guérir.

Retour à Isaac Benoît. L'inventaire de ses effets, comme aussi de ses créances, montre qu'il fut un personnage très important de la commune du Chenit, et que ses activités portaient sur plusieurs professions. Il fut cabaretier, il géra un domaine et amodiait une montagne, celle-ci, propriété des demoiselles d'Aubonne, peut-être les Grands-Plats, sujet qui sera traité plus bas. Cette amodiation est de 25 louis d'or neufs, soit 1000 florins, le louis ayant donc une valeur de 40 florins.

En vérité la situation que laisse derrière lui Isaac Benoît, est complexe voire confuse. Il ne faudra pas moins que la connaissance formidable des gens de la région du secrétaire Golay pour la démêler en un document de 123 pages que l'on trouvera donc plus bas. Ne négligeons pas pour autant ici le rôle de plusieurs tuteurs qui durent eux aussi livrer leurs comptes, s'activant en général pour les filles.

Cet inventaire serait à dépouiller entièrement et systématiquement. Le millésime de sa rédaction offre en effet de se trouver dans une période extrêmement intéressante pour l'histoire de la Vallée de Joux, celle où la profession d'horloger se confirme de plus en plus. A cet égard les professionnels de cette branche cités permettront de mieux établir la liste des premiers ayant pratiqué à la Vallée, liste naturellement à confronter avec celle qui pourrait découler du dépouillement systématique du livre de la maîtrise.

0

⁸ Benoît écrit à cette époque sans le ^.

Ce travail sort du cadre que nous nous sommes fixé ici, celui essentiellement de reproduire l'inventaire dans sa totalité afin de permettre à l'historien du futur d'utiliser cette pièce capitale. Néanmoins nous avons cru bon de signaler tous les horlogers de cette époque par un sigle (cadran avec aiguilles) figurant en principe à gauche de la feuille.

Dans son historique sur l'Hôtel de Ville, par incidence, Auguste Piguet fut appelé à parler d'Isaac Benoît :

A la même époque apparut une seconde plaque de foyer, taque en bon français. Un Bourguignon se chargea de la livrer au prix de 112 florins. Mais où l'encastra-t-on? Y avait-il donc un second foyer à l'étage? Il convint également de changer l'emplacement du four. Sans doute à l'extérieur à l'origine, selon l'ancienne coutume, il fut probablement aménagé au fond de la cuisine. La rebâtisse dont il vient d'être question dura de juillet 1755 à fin 1756. Chose curieuse, les hôteliers associés, Isaac Benoit et Jean-Louis Loup, fonctionnèrent comme entrepreneurs improvisés. Ils s'en tirèrent à la satisfaction générale et touchèrent 400 florins d'indemnité, le débit ayant été fort réduit pendant les opérations de reconstruction.

Il restera à déterminer, d'après les ACC, quelle fut la période exacte où Isaac tenait l'Hôtel de Ville du Sentier. Il y était donc en 1755, il y était encore en 1759, les deux factures dont on trouvera la transcription ci-dessous en témoignent.

L'inventaire pourrait apporter une petite précision à ce sujet :

N-B. Ledit défunt Benoît qui avait été amodieur et cabaretier au Chenit jusques à sa mort ou à peu près, ayant laissé ses livres dans le plus grand désordre que l'on puisse voir et remplis d'erreur ainsi qu'ils en font foi.

Amodieur, on en revient sur le choix de la montagne louée par la famille, à notre avis et avant une conclusion définitive, les Grands Plats, du côté du Mont-Tendre, possédée alors par les demoiselles d'Aubonne.

Un fait à découvrir à la page 22 de notre document, donne à croire qu'il s'agirait bien de cette montagne. En effet, le 28 8bre, le secrétaire Golay, pour l'hoirie Benoît livre 5 florins 9 pour la cotisation du chemin à travers la montagne. Comme il s'agit de la nouvelle route du Marchairuz, les amodieurs des d'Aubonne ne peuvent payer une cotisation que parce qu'il sont à proximité de cette nouvelle route.

L'inventaire principal fut pris à la maison des hoirs Benoît, celle-ci probablement construite par le père peu après son arrivée à la Vallée, mais dans tous les cas après 1725. C'est aussi probablement cette maison des Places construite au-dessus du Sentier et citée par Lucien Reymond et Hector Golay.

⁹ Voir nos transcriptions dans le cadre des ACC.

Mais les Benoît devaient occuper une autre bâtisse, tout au moins pour leurs activités agricoles. Celle-ci n'aurait été autre que celle du capitaine Thomasset à partir de 1765, selon la plaque de la Fontaine du Planoz. Elle appartenait avant cette époque, sauf erreur, à la famille d'Aubonne.

Dans cette maison vivait Jaques Benoît, l'un des fils décédé à la fin d'avril 1766.

L'inventaire donne naturellement d'autres précisions qui permettraient peutêtre de mieux situer encore cette famille et les lieux qu'elle habita. Le recours au cadastre de beaucoup postérieur à cette époque, est inutile.

Dans tous les cas la succession d'Isaac Benoît ne sera pas aisée, avec en premiers des fils qui ferment la porte aux officiels lorsque ceux-ci viennent dresser l'indispensable inventaire.

Certain des frères contestera longtemps le règlement tel qu'il était présenté, et la patience du Consistoire sera souvent mise à mal avec des gens en apparence assez tortueux, tout au moins pour celui-là.

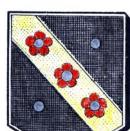
Nous n'avons pas retrouvé d'autres informations concernant la famille Benoît dans les ACC. Il est probable cependant que les ACV puissent nous livrer infiniment plus de matière, ne serait-ce que par les registres notariaux qui doivent regorger de transaction concernant cette famille. Il y a donc là un riche terrain de recherches que nous n'effectuerons pas nous-même, notre but ici étant avant tout de mettre à la disposition du public un document de qualité.

Nous terminerons notre introduction en vous proposant les armoiries de cette famille rapidement décrites plus haut par Hector Golay et qui nous les propose ici issues de son même ouvrage. Les couleurs sont de notre fait.

Bonnes découvertes.

Les Charbonnières, en août 2010 : Rochat

Rémy



BENOIT 1723.

Sable (noir) pour le fond, argent pour les ronds, rouge pour les fleurs et or pour le bandeau. Pour plus de détails, surtout pour la désignation exacte, voir l'armorial vaudois que nous n'avons pas présentement sous la main.

Opie d'Inventaire, D'ovoir et Devoir, Pertage et Comptes del'hoirie du fi franc Benoit du Chenit en fon vivant Cabavetier au dit Lieu, Decedé à la fin D'Ovoril 1766, pour être remise à Elizée Benoit un des dits hoirs, à fa requisition, par mandat Bailliver dette le 23: 8 tora

M. Le 29 avril 1966. Les s' Juge Nicole et fédretaire Goley s'étant transporté — à la Maison des dits hoirs pour y proceder à un Joventaire, ces hoirs — s'y oposevent absolument; En suite de ce vefu et apries les Demarches faites en Consequence, Ils y retournement le — 12. In mois de May fuivant, pour y vaquer comme fuis.

Inventaire des ffets et Meubles de seule s'ésace Bescoit et de ceux de ses Defunts fils Nicolas et Jaques, les trois decedés ces jours passés. Le dit Inventa pris par les s'és Juge Nicole et le feiretaire foussiegne, présent les s'élevant, David et llirée autres fils Endit s'Benoit, Abram Jaques sinon meyles (') Futeur de fa soeur veuve-du dut

Vrimo. 12 Livres ou Cahiers de Comptes 5 boites pleines de papiers, une dite à chapeau pleines Il Sest trouve dans une Bourse doure Louis d'or neufs en pièces, dont ils en ont livre un présentement à Louis Daniel Meunier de Perroy, à compter Plus doins dite Bourse en argent blanc et monoye 64 K 11 B. Plus dans une petite boite 13 the g. B. Les dits fils ont déclaves avoir livre des la mort de leur Père Souvoir vingt eing Louis For neuf quils ont en voye aux Demoiselles Faubonne à compte de la modiation de leur bien pour 1765. Plus 18 th à Gaac gross de la Condre pour. voiture de vin Plus Nicolas leur a Declare à son dit de mort d'avoir livre à Jean Bourges de la Saigne 21 ccus petits-Jean à Livre 76 at au morquiller pour la forse du dit Nicolas une montre à boite et Chainette d'argent avec un étui garni en argent.

3 paires Boutons Tourgest pour chemises, Cest or dire pour 3 chemises une paire boucles de jarretières d'argent. une toebatière de bargamete ou orange une boite remplie de boutons et Drolaceries 2 vocsoirs ocuec une belle pierre ocles équisen un Justeaucorps et veste de Cordillac blanc. une veste de camelot moiré noir un susteaucorps de peluche bleuë une froche de triège gris carrone, usec une veste de cotonne à petit bouquet une veste et Culotte de Serge de londre noire une veste le devant de velour rouge cisélé une cravate de galette noire une ditte de laine noire un broustou de mouleton un Susteaucorps bleu, use une paire de quettre de cordilloce à boutons une Supe de fa defante femme de Droquet musque que les fils ont dit quil s'étoit reserve pour eux un broustou de condillax Deux paires bas de laine noir une paire dit de fil et coton une paire dit de fil et coton bleu et blanc une cravate de foye un manchon de velour noir avec letui de Carton Cinq mouchoirs de poche Deuse Chapeause unis cinq perruques en poil ovec une boite à chapeau une paire vieux parement rouge et quelques coupons detofe une poire Soulier avec les boucles 15 Chemises bonnes, mediocres et wees 3 plotom de laine blanche 3 poures lunettes un conteau de poche à mounche de corne

A.

un crocyon une petite corbeliette de vacine une petite carette de bois de noien un tablier de cotonne rayée provenant de la defunte femme un tospis d'indienne pour une converte de lit 6 grandes noupes de Serviette 12 napes de table, de toile ordinaire 2 dites presque usées 15 Serviettes de diferentes façons une dite que l'Henriette à dit être au perturet 2 Lit de pierlatte verte à chacun 4 videaux et deux tours. 24 draps de Lit 2 aunes de toile un Lit loit videaux et tour facon de tapoisserie 2 videaux de fenêtre dit undit vert aussi pour fenetse 4 Couvertes de Lit Vindiaine idite de toile peinte 5 dites de laine 3 coutre de plume 3 grounds Coisins dit un oreiller de plume 2 paillapes de Lit 6 coissins de boure d'avoine en core un grand Coissin de plume et un orreillen dit 18 Livres et demi de fil detoupe plus s Livres et demi dit ~ 26 lehevettes soit grosses écharpes de fil de vite A Vetoupe 14 quenouilles de lin non file "il ya de la toile che la veuve de Joseph audeman 2 chalits neufs à pieds tournes et vergettes un dit a pied, tournes et vergettes de son

un Chalit, qui est chès abroim Diquet beau fils. pour pret un dit foit chariot après les armes prélevées pour 5 fils il reste 5 vieux fusils a petit lalibre un gros sabre avec le ceinturon 14 Conteaux de table mediocres et casse 36 fourchettes mediocres et cossées 50 pieces d'étain en Bassins, plats et afiétes perant 68 8 5 Demis pots, une quartette et une Demi dite perent 15 8 4 une grande cuiller à Servir et 18 petites d'étain 4 Salieres D'Etain 2 verves dits 4 Chandeliers De loton Dont l'un cousse y paires mouchettes une partie gatees 1 Deaume a 4 parties un dit en musique un dit en musique un Bassin de terre pour barbier un Chailderon de cuivre un fer ou fauchon à couper la vioinde 6 tasses et Roupes à Café et 2 cuilliers de tombac un Moulin à Case 2 cafétières de fen blanc 2 Salieres de verre 2 écuelles de terre jaune fine 24 pieces de terre blanches 20 pieces de terre comunes en bossin plats, et assietes une poille à poisson 2 Conserves de cuivre un petit chauderon de cuivre Jaune une terrine de fer batu



L'Hôtel de Ville du Sentier. Il est évident que du temps où les Benoît le tenaient, au milieu du XVIIIe siècle, la bâtisse ne devait pas avoir la même allure, plutôt maison basse à un seul étage. Tandis que les maisons de l'autre côté de la rue n'existaient pas.